

Comprendre les avances subséquentes

La plupart des propriétaires prennent le montant maximal des fonds qui sont mis à leur disposition lorsqu'ils mettent en place leur hypothèque inversée. Toutefois, si vous choisissez de ne pas prendre d'emblée la totalité de l'argent auquel vous avez droit initialement, le reste des fonds peut être mis de côté sous forme d'avances subséquentes que vous pouvez demander en tout temps, si vous le souhaitez.

Les fonds des avances subséquentes font partie du montant maximal qui a été approuvé pour votre hypothèque inversée et ne changent rien à votre contrat actuel. Bien sûr, aucun paiement du capital ou des intérêts n'est exigé tant et aussi longtemps que vous ou votre conjoint demeurez dans la propriété.

Caractéristiques principales

Recevoir les fonds

Vous avez deux options pour obtenir votre argent

- ✓ En une seule somme forfaitaire
- ✓ En une somme forfaitaire initiale, suivie du reste plus tard
- Chaque année, nous augmenterons votre solde disponible afin de vous donner la possibilité d'emprunter davantage au fil du temps, selon certaines conditions. Afin de le permettre, vous remarquerez que le montant consigné est plus élevé que le montant initial disponible.
- Le montant minimal pour une avance subséquente est de 5 000 \$.

Frais de traitement

- Des frais administratifs de 50 \$ sont exigés pour chaque demande.
- Une évaluation de la propriété ou un avis juridique peuvent être exigés au moment de la demande. Ces coûts seront déduits du montant demandé.

Intérêts

- **Option de taux d'intérêt variable :**
Les intérêts s'accumuleront sur votre avance au taux actuel de votre hypothèque inversée.
- **Option de taux d'intérêt fixe :**
S'il y a une différence entre votre taux d'intérêt et notre taux en vigueur, nous renouvelerons votre taux d'intérêt à une moyenne pondérée pour le reste de votre période actuelle de taux d'intérêt.

Options de remboursement

- Aucun paiement régulier du capital ou des intérêts n'est exigé.
- Des frais de remboursement anticipé seront exigés, à moins que certains critères soient respectés¹.

Pour faire la demande d'une avance subséquente, veuillez
communiquer avec le Service à la clientèle au 1-866-331-2447.

BanqueHomeEquity.ca

¹ Certaines conditions s'appliquent.

^{MC} Marque de commerce de la Banque HomeEquity.

